

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine Direction du Patrimoine Culturel Monsieur Thierry WAUTERS Directeur Mont des Arts, 10-13 B - 1000 BRUXELLES

 $R\'{e}f.\ DPC: 2043-0035/07/2020-127 (corr.\ DPC: Mme\ A.\ Hellebois)$

Réf. NOVA: 04/PFU/1757647

 $R\'{e}f.~CRMS: AA/KD/\textbf{BXL30011_666_PUN_FrereOrban_grilles}$

Annexe:/

Bruxelles, le 21 décembre 2020

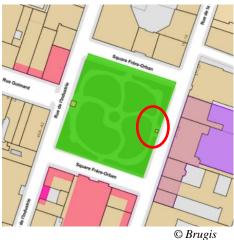
Envoi numérique (voir destinataires en fin d'avis) en raison de l'épidémie de Covid-19 – une copie papier suivra ultérieurement

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Square Frère Orban. Demande de permis unique sur le placement de grilles supplémentaires pour compléter la grille près du monument Alexandre Gendebien (côté rue de la Science).

Avis conforme de la CRMS

En réponse à votre courrier du 14 décembre 2020, nous vous communiquons *l'avis conforme favorable* sous conditions émis par notre Assemblée en sa séance du 16 décembre 2020.





gis © Google maps

L'arrêté royal du 04/10/1974 classe comme site le square Frère-Orban à Bruxelles. Celui-ci est également bordé de bâtiments protégés : l'église Saint-Joseph classée et les deux immeubles néoclassiques mitoyens classés (angles rue de la Science et rue de l'Industrie), un ensemble de cinq hôtels de maître monumentaux dont le palais du Marquis d'Assche à l'est (rue de la Science, 27-33 et 35A, inscrits sur la liste de sauvegarde) et un hôtel de maître classé à l'ouest (rue Guimard, 18).

Le square Frère-Orban, appelé alors la place de la Société Civile, a été réalisé en 1863-1864 selon les plans de L. Fuchs, architecte-paysagiste et inspecteur des plantations de la Ville de Bruxelles, pour le tracé et son aménagement, et selon les dessins de l'architecte E. André pour les ferronneries et trottoirs. De forme carrée, il est constitué de bordures en pierre bleue (carrière du Hainaut) sur lesquelles reposent des grilles



en fer forgé (et colonnes en fonte) ornementées de volutes et motifs floraux. Le square est accessible des quatre côtés de la place. Deux statues ont été ajoutées depuis sa création modifiant les grilles, à savoir le monument de Frère-Orban en 1900 (date à laquelle la place changea de nom) par C. Samuel et celui de Gendebien, juriste et homme politique libéral de la toute jeune Belgique, par C. Van Der Stappen en 1874. Implanté à l'origine place de la Justice puis à la place Gendebien, le monument fut installé en 1957 au square Frère-Orban. Les grilles furent transformées (suppression d'ouvrants) pour offrir un passage plus large. Au centre du square se trouve aussi un monument commémoratif « l'Enclos des treize colonels » de R. Pechère et J.M. Morant.





Vue du square côté rue de la Science (© coll. privée, 1907 et © Bruciel, 1920)

Historique du dossier

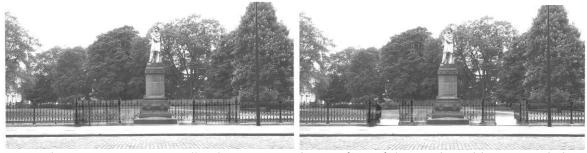
Le bien a fait l'objet d'un précédent PU (dispensé d'avis de la CRMS) pour les travaux relatifs à la restauration des grilles du square Frère Orban (réf. 04/PFU/630942 délivré le 17/08/2017). Ces travaux de restauration à l'identique sont en cours actuellement et devraient se terminer sous peu sous le suivi régulier de la Ville de Bruxelles et de la DPC.

Le dossier a déjà fait l'objet d'un avis de principe de la CRMS émis en séance du 13/05/2020. Dans son avis, la Commission avait souscrit « au principe de clôturer le square à hauteur du monument Gendebien car cette situation permettrait à la fois de se rapprocher de la situation d'origine en se fondant sur les documents d'archives et, lorsque la fermeture du square s'impose, de fermer adéquatement et harmonieusement le site tout en facilitant le travail des équipes techniques de la Ville de Bruxelles. Elle avait néanmoins demandé de laisser davantage de visibilité et d'espace au monument et d'étudier une variante qui consistait à contourner la statue à l'instar de ce qui existe au monument Frère-Orban au moyen d'une grille basse de part et d'autre de la face avant du socle de la statue et d'une grille haute (identique à celles existantes) sur les trois autres côtés. Des ouvrants pouvant être combinés de part et d'autre de cette formule ».

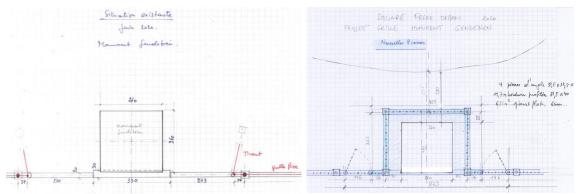
Projet

La Ville de Bruxelles propose d'ajouter 15 m de grilles aux ferronneries du square Frère Orban devant le monument Gendebien, situé rue de la Science, afin de pouvoir fermer l'accès au parc dans sa totalité en cas de nécessité (par exemple tempête, grands vents, etc.). Des portails existent, depuis l'origine, sur les trois autres côtés du square, seul ce côté est ouvert en permanence, suite à la suppression des ouvrants originaux en 1957 lors de la pose de la statue Gendebien. Actuellement, la Ville de Bruxelles place des barrières Nadar pour fermer cette entrée du parc quand la sécurité le demande. La Ville de Bruxelles souhaite profiter des travaux de restauration en cours sur les ferronneries du square Frère Orban pour exécuter cet ajout, ayant à disposition les équipes capables de reproduire l'ensemble des éléments constitutifs des grilles. Comme dans l'aménagement d'origine du site, le square sera donc à nouveau fermé, mais en modifiant le tracé d'origine pour mieux valoriser le monument Gendebien.

La partie ajoutée pour clôturer l'entrée de ce côté du square sera constituée de deux portillons ouvrants complétés par des grilles hautes fixes, et de trois grilles hautes fixes contournant le monument par l'arrière. Cet aménagement s'inspire de la grille ornementale autour de la statue Frère Orban réalisée début 1900.



Montages photos situation projetée : portillons fermés et ouverts de part et d'autre de la statue de Gendebien (extraits du dossier)



Relevé de la situation existante et projetée (extraits du dossier)

Les parties fixes ajoutées ainsi que les deux portails ouvrants à simple battant sont placés symétriquement de part et d'autre de la statue Gendebien. Bien que les éléments ajoutés ne seront pas exactement identiques aux autres portillons et grilles fixes en terme de nombres d'éléments verticaux ou de largeurs d'ouvrants, le projet s'adapte à la situation existante. Les éléments décoratifs des nouvelles grilles reproduisent ainsi à l'identique les ferronneries existantes. Tous les matériaux des nouvelles grilles seront aussi identiques aux grilles existantes d'origine (fonte, fer forgé, pierre), tout comme les formes et moyens de fixations des nouveaux éléments (motifs floraux, pierres bleues, ancrages au plomb, etc.). La finition (mise en peinture) sera identique à celle appliquée lors de la phase de restauration des grilles d'origine (selon le permis réf. 04/PFU/630942, chantier en cours).

Aux endroits où reposeront les nouvelles grilles fixes, le soubassement en pierre bleue existant (intervention des années 1950) sera démonté et remplacé par une reproduction à l'identique du soubassement en pierre bleue des grilles d'origine. Autour du monument, de nouvelles pierres plates seront placées formant un pavement en s'inspirant de la situation au pied du monument Frère-Orban.





Détail des bordures et dalles en pierre bleue ainsi que des grilles basses devant la statue Frère-Orban (© Urban-DPC, juin 2020)

Avis de la CRMS

La CRMS souscrit au projet de clôture du monument Gendebien qui permet de répondre aux besoins de fermeture du square par la Ville, se rapproche de la situation d'origine et s'intègre harmonieusement aux grilles existantes. *Elle rend un avis conforme favorable sous les conditions suivantes*:

Transmettre à l'approbation de la DPC les détails/éléments suivants :

- les matériaux des nouvelles grilles pour garantir une reproduction à l'identique des éléments des grilles existantes d'origine (fonte, fer forgé, pierre) ;
- les formes et moyens de fixations des nouveaux éléments reproduisant les grilles existantes d'origine (motifs floraux, pierres bleues, ancrages au plomb, etc.);
- les détails d'exécution à l'identique du soubassement en pierre bleue sous les nouvelles grilles hautes selon le modèle sous les grilles hautes d'origine (dimensions, taille, finition) ;
- un détail (dimensions, finition, calepinage) des nouvelles pierres plates de pavement en pierre bleue qui seront placées autour du monument Gendebien ;
- le détail d'ancrage dans la pierre bleue du verrou vertical fermant chaque portillon (situation identique aux autres portillons du site);
- la finition appliquée qui sera semblable à la mise en peinture de la restauration des grilles d'origine (selon le PU réf. 04/PFU/630942, chantier en cours).

Au cas où des grilles basses seraient prévues de part et d'autre de la statue (le dossier n'est pas clair concernant cet aspect évoqué dans l'avis de principe de la CRMS), la CRMS demande d'exécuter le soubassement en pierre bleue selon le même modèle mouluré que celui sous les grilles basses du monument Frère-Orban (dimensions, taille, finition). En revanche, si le projet de grilles basses n'est pas retenu, la bordure poursuivra le même modèle que celui des grilles hautes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE Secrétaire

Envoi numérique en raison de l'épidémie de Covid-19 – une copie papier suivra ultérieurement

c.c. à BUP-DPC : ahellebois@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels SCRMS : cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels

C. FRISQUE